

APROBAT

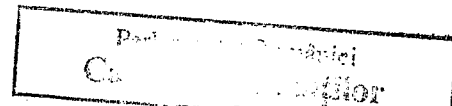
În ședința Biroului permanent al
Camerei Deputaților

din data de 11.09.2012

Nr. 837



NR. REF. 17.118



E.P. Nr. 837 din 03.09.2012

Cu modificarea din
partea Grupului parlamentar
UDMR

Parlamentul României
Camera Deputaților
Cabinet Secretar General

București,
Nr.51/

MEMORANDUM INTERN

De la: domnul Gheorghe Barbu, Secretar general al Camerei Deputaților

Către: Biroul Permanent al Camerei Deputaților

Tema: Participare la cea de-a 127-a Adunare a Uniunii Interparlamentare și reuniunile asociate și la reuniunile Asociației Secretarilor Generali de Parlamente -ASGP- (Quebec, Canada, 21 - 26 octombrie 2012) și Asociația Secretarilor de Parlamente din Țările Francofone - ASGPF (Quebec, 27 octombrie 2012)

Uniunea Interparlamentară (UIP) și Parlamentul canadian organizează, în perioada 21-26 octombrie 2012, la Quebec, sesiunea de toamnă a UIP.

Programul acestei sesiuni include reuniuni ale organelor de lucru permanente și ad hoc ale organizației, între care Adunarea (cea de-a 127-a sesiune), Consiliul Director, Comisia Națiunilor Unite, reuniuni ale celor șase grupuri geopolitice, reuniuni ale comitetelor și grupurilor de lucru restrânse, trei dezbateri-panel, cinci reuniuni specializate, o dezbatere pe tema egalității între femei și bărbați în politică, reuniunea secretarilor de delegații.

Pe agenda Adunării figurează teme precum, *"Cetățenie, identitate și diversitate lingvistică și culturală - provocări într-o lume globalizată, care va face obiectul unei rezoluții, responsabilitatea de a proteja - rolul parlamentelor în protecția civililor; comerț echitabil și mecanisme novatoare de finanțare în sprijinul unei dezvoltări durabile; participarea cetățenilor la consolidarea democrației - rolul mass-media, inclusiv al mass media de socializare"*.

La propunerea Comitetului Director al Grupului Român al Uniunii Interparlamentare (GRUI), Biroul Permanent al Camerei Deputaților a aprobat, în ședința din 26.06.2012, componența delegației Camerei Deputaților la această sesiune, respectiv, domnii deputați Ionel Palăr (PNL), secretar al Biroului Executiv al GRUI, membru al Consiliului Director al UIP și al Comisiei UIP pentru dezvoltare durabilă, finanțe și comerț, Anghel Stanciu (PSD), membru al Consiliului Director al UIP și al Comisiei UIP pentru pace și securitate internațională, Cătălin Ovidiu Buhăianu-Obuf (PSD), membru al Comisiei UIP pentru Națiunile Unite, doamna deputată Carmen Axenie (PD-L), membră a Consiliului Director al UIP și doamna deputată Csilla-Maria Pető (UDMR), membră a Comisiei UIP pentru democrație și

drepturile omului. Din delegație urmează să facă parte și doamna Daniela Georgian, secretara delegației GRUI din partea Camerei Deputaților.

În marja celei de-a 127-a Adunări a Uniunii Interparlamentare și reuniunile asociate, respectiv în perioada 21-26 octombrie a.c., va avea loc și reuniunea Asociației Secretarilor Generali de Parlamente (ASGP) și în continuare, la 27 octombrie a.c. se va desfășura reuniunea Asociației Secretarilor Generali de Parlamente din Țările Francofone – ASGPF, la care va participa domnul Gheorghe Barbu, Secretar general al Camerei Deputaților, însoțit de un funcționar DCPIM.

Acțiunea are caracter parlamentar conform art. 3, lit. a) din HBP 1/2003 modificată și completată prin HBP 5/2007.

Propunem:

- **să se aprobe participarea delegației la acțiunile de mai sus, urmând ca devizul estimativ de cheltuieli să fie elaborat ulterior;**
- să se aprobe participarea delegației Camerei Deputaților la aceste acțiuni;
- deplasarea să se efectueze cu avionul, clasa business, după cum urmează:
 - pentru domnii deputați Ionel Palăr, Anghel Stanciu, Cătălin Ovidiu Buhăianu-Obuf, precum și pentru doamnele deputate Carmen Axenie și Csilla-Maria Pető și doamna Daniela Georgian, secretara delegației, cu sosire la Quebec în data de 20 octombrie a.c. și plecare din Quebec în data de 27 octombrie a.c.
 - pentru domnul Gheorghe Barbu, Secretar general al Camerei Deputaților, precum și pentru funcționarul DCPIM, cu sosire la QUEBEC în data de 21 octombrie a.c. și plecare din Quebec în data de 28 octombrie a.c.
- să se acorde drepturi de diurnă categoria a II-a, 100%, cazare plafon B, la hotelul recomandat de către organizatorii, precum și un avans de 50% cu decontare ulterioară;
- să se suporte din bugetul Camerei Deputaților cotizația anuală ASGPF, în numerar;
- să se aprobe suportarea din bugetul Camerei Deputaților a contravalorii cadourilor simbolice pentru delegația GRUI (art. 57, alin. 1-b al HBP 1/2003 modificată și completată prin HBP 5/2007);
- să se suporte din bugetul Camerei Deputaților contravaloarea taxei pentru viză Canada, pentru toți membrii delegației;
- recalcularea cheltuielilor se va face la întoarcerea în țară, pe baza documentelor justificative.

Secretar general,

Gheorghe Barbu



**Parlamentul României
Camera Deputaților**

Grupul parlamentar al Partidului Social Democrat

CABINET LIDER

CĂTRE:

Dirrecția generală afaceri externe

**Dirrecția pentru cooperare parlamentară internațională
multilaterală**

- În atenția doamnei directoare Nădia Ionescu -

Stimată doamnă directoare,

Prin prezenta confirm acordul pentru participarea domnilor deputați **Anghel Stanciu**, membru al Consiliului Director al UIP și al Comisiei UIP pentru pace și securitate internațională și **Cătălin Ovidiu Buhăianu-Obuf**, membru al Comisiei UIP pentru Națiunile Unite, la cea de-a 127-a Adunare a Uniunii Interparlamentare și reuniunile asociate, ce vor avea loc la Quebec, Canada, în perioada 21-26 octombrie 2012. (plecare în data de 20 octombrie a.c., și întoarcere în data de 28 octombrie a.c.).

Până la data de 17 octombrie 2012, în funcție de agenda de lucru, Grupul PSD își rezervă dreptul de a anula participarea.

Liderul Grupului parlamentar al PSD





**Parlamentul României
Camera Deputaților**

**Grupul parlamentar al Uniunii Democratice Maghiare din
România**

CABINET LIDER

CĂTRE:

Direcția generală afaceri externe

**Direcția pentru cooperare parlamentară internațională
multilaterală**

- În atenția doamnei directoare Nadia Ionescu -

Stimată doamnă directoare,

Prin prezenta, confirm acordul pentru participarea doamnei deputat Csilla-Maria Pető, membră a Comisiei UIP pentru democrație și drepturile omului, la cea de-a 127-a Adunare a Uniunii Interparlamentare și reuniunile asociate, ce vor avea loc la Quebec, Canada, în perioada 21-26 octombrie 2012 (plecare în data de 20 octombrie a.c., și întoarcere în data de 28 octombrie a.c.).

Până la data de 17 octombrie 2012, în funcție de agenda de lucru, Grupul UDMR își rezervă dreptul de a anula participarea.

Máté András-Levente,

**Liderul Grupului parlamentar al Uniunii Democratice Maghiare
din România**



**Parlamentul României
Camera Deputaților**

Grupul parlamentar al Partidului Democrat-Liberal

CABINET LIDER

CĂTRE:

Direcția generală afaceri externe

Direcția pentru cooperare parlamentară internațională multilaterală

- În atenția doamnei directoare Nadia Ionescu -

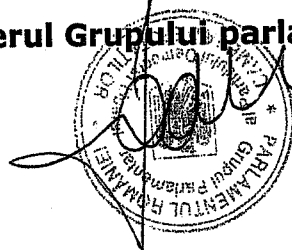
Stimată doamnă directoare,

Prin prezenta confirm acordul pentru participarea doamnei deputat **Carmen Axenie**, membră a Consiliului Director al UIP, la cea de-a 127-a Adunare a Uniunii Interparlamentare și reuniunile asociate, ce vor avea loc la Quebec, Canada, în perioada 21-26 octombrie 2012 (plecare în data de 20 octombrie a.c., și întoarcere în data de 28 octombrie a.c.).

Până la data de 17 octombrie 2012, în funcție de agenda de lucru, Grupul PD-L își rezervă dreptul de a anula participarea.

Toader Mircea-Nicu,

Liderul Grupului parlamentar al PD-L





**Parlamentul României
Camera Deputaților**

Grupul parlamentar al Partidului Național Liberal

CABINET LIDER

CĂTRE:

Direcția generală afaceri externe

**Direcția pentru cooperare parlamentară internațională
 multilaterală**

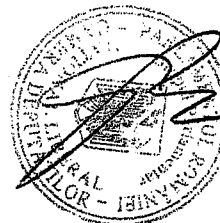
- În atenția doamnei directoare Nadia Ionescu -

Stimată doamnă directoare,

Prin prezenta confirm acordul pentru participarea domnului deputat **Ionel Palăr**, secretar al Biroului Executiv al GRUI, membru al Consiliului Director al UIP și al Comisiei UIP pentru dezvoltare durabilă, finanțe și comerț, la cea de-a 127-a Adunare a Uniunii Interparlamentare și reuniunile asociate, ce vor avea loc la Quebec, Canada, în perioada 21-26 octombrie 2012 (plecare în data de 20 octombrie a.c., și întoarcere în data de 28 octombrie a.c.).

Până la data de 17 octombrie 2012, în funcție de agenda de lucru, Grupul PNL își rezervă dreptul de a anula participarea.

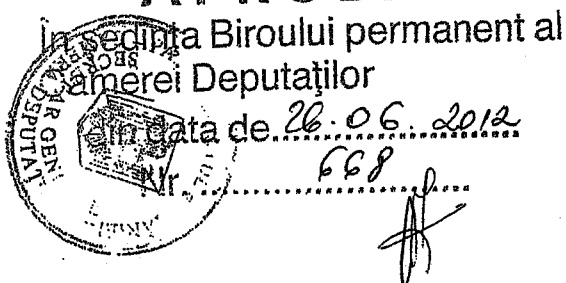
Călin Popescu Tăriceanu,
Liderul Grupului parlamentar al PNL





PARLAMENTUL ROMÂNIEI
Grupul Român al Uniunii Interparlamentare

APROBAT



26 iunie 2012
Nr. XLI/45

D.S.T.
pl. B.P.A.

D.C.P.I. M.
Ilie Vladimirovici

Stimate domnule Secretar general,

Vă transmit, în anexă, Nota privind participarea delegației GRUI la cea de-a 127-a Adunare a Uniunii Interparlamentare și la reuniunile asociate (Quebec City, 21-26 octombrie 2012), cu rugămintea de a o supune atenției Biroului Permanent al Camerei Deputaților, spre aprobare.

Cu mulțumiri,

PREȘEDINTE,

Deputat Emil Radu MOLDOVAN

Moldovan

Domnului

Gheorghe BARBU

Secretarul general al Camerei Deputaților



PARLAMENTUL ROMÂNIEI
Grupul Român al Uniunii Interparlamentare

26 iunie 2012

Nr. XLI/ *44*

NOTĂ

**privind participarea delegației Grupului Român al Uniunii Interparlamentare
la cea de-a 127-a Adunare a Uniunii Interparlamentare și reuniunile asociate**

- Quebec City, 21-26 octombrie 2012 -

Cea de 127-a Adunare a UIP (sesiunea de toamnă) va avea loc la Quebec, în perioada 21-26 octombrie a.c., la invitația Parlamentului canadian.

Programul sesiunii va fi deosebit de complex, incluzând întruniri ale organelor de lucru permanente și *ad hoc* ale organizației - Adunarea, Consiliul Director, Comisia pentru Națiunile Unite; lucrări în cadrul celor șase grupuri geopolitice, reuniuni ale comitetelor și grupurilor de lucru restrânse, reuniunea Asociației Secretarilor Generali de Parlamente, cinci reuniuni specializate, o dezbatere pe tema egalității între femei și bărbați în politică, reuniunea secretarilor de delegații.

În plenul **Adunării** va fi dezbătută tema *Cetățenie, identitate și diversitate lingvistică și culturală – provocări într-o lume globalizată*, care va face obiectul unei rezoluții. Vor fi organizate și trei paneluri la care vor fi examinate, pe baza unor rapoarte preliminare, următoarele teme: *responsabilitatea de a proteja - rolul parlamentelor în protecția civililor; comerț echitabil și mecanisme novatoare de finanțare în sprijinul unei dezvoltări durabile; participarea cetățenilor la consolidarea democrației - rolul mass media, inclusiv al mass media de socializare.*

Pornind de la observațiile și propunerile participanților, rapoartele vor fi finalizate și prezentate în cadrul sesiunii de primăvară a UIP din 2013, împreună cu proiectele de rezoluție aferente. Ordinea de zi a Adunării va fi completată cu o dezbatere referitoare la un punct de urgență.

Consiliul Director va examina: cererile de afiliere și reafiliere la UIP ale unor grupuri naționale; rapoartele de activitate ale președintelui, secretarului general și ale diferitelor comitete și grupuri de lucru ale UIP; concluziile celor mai recente reuniuni specializate; proiectul de program și de buget și calendarul activităților UIP pentru 2013; stadiul transpunerii în practică a strategiei UIP 2012-2017; amendamente la Statutul și Regulamentul Uniunii.

Comisia pentru Națiunile Unite va examina și va face propuneri referitoare la dimensiunea parlamentară a proceselor din sistemul Națiunilor Unite, stadiul cooperării UIP-ONU-parlamente naționale, contribuția UIP la evenimentele majore organizate sub egida ONU s.a.

Grupul geo-politic 12 Plus se va reuni pe parcursul sesiunii, în scopul stabilirii unor strategii comune ale membrilor săi în raport cu agenda Adunării.

Vor fi, de asemenea, organizate: cinci reuniuni specializate, pe următoarele teme: *participarea tinerilor în societate, reconstrucția post-conflict, imunitatea parlamentară, multilateralism și diplomatie parlamentară, securitatea energetică*; o sesiune specială dedicată parteneriatului dintre bărbați și femei, la care se va discuta despre *integrarea dimensiunii de gen în parlamente*.

În deschiderea sesiunii este programată și **reuniunea secretarilor și consilierilor de delegații**.

Având în vedere importanța sesiunii de toamnă a UIP, agenda și programul acesteia, recomandările UIP privind dimensiunea și structura (politică și de gen) a delegațiilor naționale, necesitatea asigurării unei continuități în participarea GRUI la dezbaterile tematice și la adoptarea deciziilor privind rolul și funcționarea organizației, Comitetul Director propune Biroului Permanent al Camerei Deputaților să aprobe participarea la cea de-a 127-a Adunare a UIP a: dlui. deputat **Ionel Palăr**, secretar al Biroului Executiv al GRUI, membru al Consiliului Director al UIP și al Comisiei UIP pentru dezvoltare durabilă, finanțe și comerț; dnei. deputat **Carmen Axenie**, membră a Consiliului Director al UIP; dlui. deputat **Anghel Stanciu**, membru al Consiliului Director al UIP și al Comisiei UIP pentru pace și securitate internațională; dlui. deputat **Cătălin Ovidiu Buhăianu-Obuf**, membru al Comisiei UIP pentru Națiunile Unite; dnei. deputat **Csilla-Maria Pető**, membră a Comisiei UIP pentru democrație și drepturile omului.

*Din partea Senatului, sunt propuși să facă parte din delegație dl. senator **Alexandru Mocanu**, membru al Comisiei UIP pentru dezvoltare durabilă, finanțe și comerț, membru al Comitetului Director; dl. senator **Ovidius Mărcuțianu**, membru al Comisiei UIP pentru Națiunile Unite, membru al Comitetului Director.*

Componenta delegației Parlamentului României la reuniunea Asociației Secretarilor Generali de Parlamente este stabilită de secretarii generali ai celor două Camere.

PREȘEDINTE,

Deputat Emil Radu MOLDOVAN



CONVOCAATION

DE LA 127^{ème} ASSEMBLÉE DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous informer que la 127^{ème} Assemblée de l'Union interparlementaire et les réunions connexes se tiendront à Québec (Canada) au Centre des Congrès de Québec, du dimanche 21 au vendredi 26 octobre 2012.

1. ORDRE DU JOUR

1. Election du Président et des Vice-Présidents de la 127^{ème} Assemblée
2. Examen de demandes d'inscription d'un point d'urgence à l'ordre du jour de l'Assemblée
3. Débat spécial sur le thème *Citoyenneté, identité et diversité linguistique et culturelle à l'ère de la mondialisation*
(voir "Inscription des orateurs pour le débat spécial" à la page 4)
4. Réunions-débat sur les thèmes inscrits à l'ordre du jour de la 128^{ème} Assemblée (Quito, 22-27 mars 2013) :
 - a) Responsabilité de protéger : le rôle des parlementaires dans la protection des civils
(*Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale*)
 - b) Commerce équitable et mécanismes novateurs de financement pour un développement durable
(*Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce*)
 - c) Le recours à divers médias, y compris les médias sociaux, pour accroître la participation des citoyens et améliorer la démocratie
(*Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme*)
5. Résultats :
 - a) du Débat spécial sur le thème *Citoyenneté, identité et diversité linguistique et culturelle à l'ère de la mondialisation*
 - b) de la Session spéciale du Groupe du partenariat sur les parlements sensibles au genre
 - c) de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies

2. CALENDRIER DE TRAVAIL*

Le calendrier de travail de l'Assemblée se trouve à l'Annexe I. La Cérémonie inaugurale se tiendra le dimanche 21 octobre à 18 h.30. Les délégués sont priés de rejoindre leurs places dans la salle à 18 heures au plus tard. La dernière séance du Conseil directeur, où sont prises les décisions opérationnelles et budgétaires, se tiendra le mercredi 24 octobre, de 14 à 18 h.30. La séance de clôture de la 127^{ème} Assemblée aura lieu le vendredi 26 octobre de 14 h.30 à 16 heures. A cette occasion, le rapport sur un point d'urgence inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée sera présenté et le projet de résolution correspondant sera soumis pour adoption. En outre, les documents issus du Débat spécial, des travaux de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies et de la session spéciale sur les parlements sensibles aux questions de genre seront soumis à l'Assemblée pour adoption.

3. POINT D'URGENCE

En vertu de l'article 11 du Règlement de l'Assemblée et de l'Article 14.2 des Statuts, tout Membre de l'UIP peut demander l'inscription d'un point d'urgence à l'ordre du jour de l'Assemblée. Si l'Assemblée décide d'inscrire à son ordre du jour un point d'urgence, celui-ci sera examiné par l'Assemblée dans l'après-midi du lundi 22 octobre 2012. Des dispositions ont été prises pour la tenue le lendemain d'une réunion du comité de rédaction qui sera chargé d'établir un projet de résolution.

4. REUNIONS-DEBAT

Durant l'Assemblée se tiendront trois réunions-débat sur chacun des thèmes qui seront examinés par les Commissions permanentes à la 128^{ème} Assemblée. Le mode de déroulement de ces réunions-débat sera essentiellement informel; on y privilégiera le débat et l'interactivité. Les co-rapporteurs présenteront leurs projets de rapport(s) et des experts seront invités à animer le débat.

Ces réunions-débat ont pour but de sensibiliser les Membres de l'UIP et d'encourager un échange de vues entre eux. Elles offrent en outre aux participants la possibilité de faire des commentaires et des suggestions sur les avant-projets de rapports établis par les co-rapporteurs, et de réfléchir aux éléments à inclure dans les projets de résolutions ultérieurs. Aussi les participants sont-ils invités à ne pas donner lecture de discours rédigés à l'avance énonçant des positions formelles.

En plus des trois réunions-débat sur les thèmes qui seront examinés ultérieurement par les trois Commissions permanentes de l'UIP, un certain nombre d'autres réunions interactives se tiendront durant l'Assemblée à Québec. Elles porteront sur une série de thèmes d'actualité, à savoir :

- Ouvrir des perspectives à la jeunesse dans l'économie mondialisée d'aujourd'hui;
- Consolidation de la paix après un conflit;
- L'immunité parlementaire : un bienfait ou un fardeau;
- Pic pétrolier : quelles sont les perspectives en matière de sécurité énergétique;
- Droit parlementaire et droit politique.

Des notes explicatives comportant des informations supplémentaires sur ces réunions seront affichées sur les sites Web de l'UIP et du Parlement hôte.

* Voir à l'Annexe I le programme général de travail de l'Assemblée et des réunions connexes.

5. COMMISSION UIP DES AFFAIRES DES NATIONS UNIES

La Commission tiendra dans l'après-midi du lundi 22 octobre une réunion-débat consacrée au multilatéralisme et au rôle de la diplomatie parlementaire à laquelle prendront part des dirigeants d'organisations parlementaires régionales. La Commission tiendra par ailleurs une séance spéciale dans la matinée du mercredi 24 octobre, à l'occasion de la Journée des Nations Unies, et achèvera ses travaux dans la matinée du jeudi 25 octobre 2012.

Conformément à son mandat, la Commission entendra de hauts responsables de l'ONU, se penchera sur la mise en œuvre de certains engagements internationaux, et s'emploiera à définir les contours d'une contribution parlementaire aux grands processus onusiens en cours. L'ordre du jour détaillé de la Commission des Affaires des Nations Unies sera communiqué aux Membres dans les semaines à venir.

6. SESSION SPECIALE DU PARTENARIAT ENTRE HOMMES ET FEMMES

Une session spéciale du partenariat entre hommes et femmes se tiendra lors de l'Assemblée à Québec. Les parlementaires pourront y débattre de ce qui caractérise un parlement sensible aux questions de genre, et identifier des objectifs et stratégies concrètes visant à promouvoir l'émergence de parlements sensibles aux questions de genre. Cette session spéciale, constituée de trois séances d'une demi-journée (débat en séance plénière et en groupes de travail), sera consacrée à l'élaboration d'un Plan d'action pour les parlements sensibles aux questions de genre. On s'efforcera d'assurer une participation équilibrée d'hommes et de femmes parlementaires à ces débats.

Les délégations sont donc invitées à accéder au service d'inscription en ligne sur www.ipu2012uip.ca/registration/ et à y indiquer les noms d'au moins un parlementaire homme et une parlementaire femme qui prendront part à la session spéciale du partenariat entre hommes et femmes.

7. DEBAT SPECIAL (Point 3 de l'ordre du jour)

Le thème du Débat spécial de l'Assemblée à Québec sera : *Citoyenneté, identité et diversité linguistique et culturelle à l'ère de la mondialisation*. Les défis économiques, politiques, sociaux et culturels qu'engendre la mondialisation monopolisent partout l'attention des citoyens et dirigeants. Ces défis de la mondialisation, qui vont du décalage entre les institutions internationales, telles qu'elles existent, et les Etats émergents, aux disparités économiques et à la dégradation de l'environnement, en passant par la désagrégation du lien social, une croissance démographique explosive et une urbanisation effrénée, sont de plus en plus difficiles et complexes, et appellent une action urgente.

Ce thème sera abordé à la faveur de quatre séances plénières, dont chacune débutera par l'allocation d'un invité spécial sur l'un des sous-thèmes suivants :

- Protéger la diversité comme valeur mondiale;
- La difficulté de respecter la diversité tout en renforçant la cohésion sociale;
- Promouvoir la participation et la représentation politiques des minorités et groupes autochtones; et
- Bonnes pratiques et idées novatrices pour la gestion de la citoyenneté dans un environnement mondialisé en mutation rapide.

Temps de parole pour le Débat spécial

Sur la liste des orateurs viendront d'abord les Présidents de Parlement qui souhaiteraient prendre la parole, suivis par les délégués inscrits comme premiers orateurs et, enfin, les délégués inscrits comme seconds orateurs. Afin que la participation soit la plus large possible, les délégués sont priés de limiter leurs interventions à 6 minutes.

Inscription des orateurs pour le débat spécial

Les inscriptions se feront dans les locaux de l'Assemblée au bureau d'inscription des orateurs. Ce bureau sera ouvert 24 heures avant le début de la première séance plénière de l'Assemblée, à partir de 11 heures le dimanche 21 octobre 2012.

Sauf changements qui seront annoncés lors de l'Assemblée, le service d'inscription sera ouvert de 9 à 13 heures et de 14 à 18 heures le dimanche 21 octobre et le lundi 22 octobre.

- **Pré-inscription**

Les Membres peuvent aussi s'inscrire au Débat spécial à l'avance au moyen du formulaire ci-joint de "pré-inscription des orateurs". Ce formulaire devra être retourné au Secrétariat de l'UIP au plus tard à 18 heures (heure suisse) le vendredi 12 octobre 2012. Après cette date, toutes les inscriptions se feront sur place à l'Assemblée, à partir de 11 heures le dimanche 21 octobre 2012.

- **Délégations des Membres et Membres associés**

Le Secrétariat inscrira les noms des délégués qui souhaitent prendre la parole en opérant une distinction entre premiers et seconds orateurs des délégations des Membres et Membres associés. L'inscription peut se faire en personne, ou être faite par un autre membre de la délégation.

- **Délégations d'observateurs**

Les Observateurs ne sont autorisés à inscrire qu'un seul orateur aux débats pléniers de l'Assemblée de l'UIP et de ses commissions permanentes.

Chaque programme ou organe des Nations Unies est autorisé à inscrire un orateur.

- **Liste des orateurs**

A 18 heures le dimanche 21 octobre, le Secrétariat déterminera l'ordre des orateurs par un tirage au sort public. La liste en sera rendue publique dès que possible après tirage au sort afin que les délégués sachent suffisamment à l'avance quand ils seront appelés à intervenir dans le Débat spécial.

8. PARTICIPATION

Comme suite à la décision prise par le Conseil directeur à Kampala pour que des parlementaires particulièrement intéressés par les réunions-débat des quatrième et cinquième journées puissent se joindre à la délégation de leur parlement, chaque Membre de l'UIP pourra, à titre exceptionnel pour l'Assemblée à Québec, nommer le même nombre de délégués que pour la première Assemblée de l'année.

Par conséquent, chaque délégation pourra compter un maximum de huit parlementaires (ou dix pour les parlements des pays dont la population est d'au moins cent millions d'habitants). On notera toutefois que les délégations qui, pendant trois sessions consécutives de l'Assemblée, sont constituées exclusivement de parlementaires du même sexe seront réduites d'une personne. Par ailleurs, le nombre de parlementaires supplémentaires accompagnant les délégations en qualité de conseillers ne doit pas être supérieur à deux.

Les Parlements membres sont invités à inclure systématiquement de jeunes parlementaires dans leurs délégations aux Assemblées de l'UIP et autres réunions. Une réunion des jeunes parlementaires se tiendra durant l'Assemblée, dans l'après-midi du lundi 22 octobre.

Les Membres de l'UIP dont le montant des arriérés est égal ou supérieur à la contribution due par eux pour les deux années complètes écoulées ne peuvent être représentés par plus de deux délégués aux réunions de l'UIP (Article 5.2 des Statuts).

Les Membres associés participent aux travaux de l'Assemblée et des Commissions permanentes avec les mêmes droits que les Membres, à l'exception du droit de voter et de présenter des candidatures aux élections.

Les organisations internationales et autres entités invitées par le Conseil directeur à se faire représenter à l'Assemblée en qualité d'observateur ont droit à deux délégués au maximum.

9. BUREAU RESTREINT

Le Bureau restreint de l'Assemblée est composé du Président de l'Assemblée, du Président de l'Union interparlementaire et du Vice-Président du Comité exécutif. Les Présidents des Commissions permanentes participent à ses travaux à titre consultatif.

Le Bureau restreint, assisté par le Secrétaire général de l'UIP, a pour mandat de prendre toutes mesures appropriées en vue d'assurer la bonne organisation et le bon déroulement des travaux de l'Assemblée.

10. VICE-PRESIDENTS DE L'ASSEMBLEE

Conformément à l'article 7.3 du Règlement de l'Assemblée, toute délégation peut désigner l'un de ses membres en qualité de vice-président(e). Certains d'entre eux seront donc appelés à remplacer le Président ou la Présidente de l'Assemblée pendant une séance ou partie de séance.

Les délégations sont priées d'indiquer le nom de la personne désignée comme vice-président(e) de l'Assemblée lorsqu'elles soumettent le Formulaire pour les délégations et, dans tous les cas, quand elles se présentent au Service d'inscription de l'UIP.

11. TABLEAU DE REPARTITION DES VOIX

On trouvera à l'Annexe II un tableau provisoire de répartition des voix auxquelles les délégations ont droit durant la 127^{ème} Assemblée.

Les Membres sont priés de vérifier les chiffres les concernant et, si besoin est, de faire part par écrit au Secrétariat de l'UIP, de préférence à l'avance, de toute demande de modification. Le tableau définitif de répartition des voix pour l'Assemblée sera distribué à l'ouverture de la session.

12. LANGUES

Le Secrétariat de l'UIP assurera l'interprétation simultanée dans les deux langues officielles, l'anglais et le français, ainsi qu'en arabe et en espagnol, pour les réunions de tous les organes statutaires.

Trois autres canaux ont été réservés pour les langues chinoise, japonaise et russe, pour les séances de l'Assemblée, du Conseil directeur et les réunions-débat.

Les délégués pourront, à titre exceptionnel, s'exprimer dans une autre langue, à la condition qu'ils s'assurent le concours d'une personne pouvant interpréter leur intervention dans l'une ou l'autre des langues officielles de l'UIP et que des exemplaires de leur discours soient remis suffisamment à l'avance et au moins deux heures avant qu'il ne soit prononcé à la chef interprète (Mme F. Steinig-Huang).

13. REUNIONS D'AUTRES INSTANCES

Les organes suivants se réuniront à l'occasion de l'Assemblée :

- Conseil directeur (22 et 24 octobre, séances publiques);
- Comité exécutif (19, 20 et 23 octobre, à huis clos);
- Sous-Comité des finances (18 octobre, à huis clos);
- Comité de coordination des femmes parlementaires (21 octobre, à huis clos);
- Groupe du partenariat entre hommes et femmes (20 et 23 octobre, à huis clos);
- Comité des droits de l'homme des parlementaires (20, 21, 22 et 23 octobre, à huis clos);
- Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient (21 octobre, à huis clos);
- Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire (25 octobre, à huis clos);
- Groupe consultatif sur le VIH/sida (23 octobre, à huis clos).

L'Association des Secrétaires généraux des Parlements (ASGP) siègera également au Centre des Congrès de Québec à la faveur de l'Assemblée. Et une session conjointe UIP-ASGP, qui se tiendra durant toute la journée du 26 octobre, sera consacrée au thème *Représentation parlementaire et communication, et le rôle des médias sociaux*.

14. AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU DEROULEMENT DE L'ASSEMBLEE

Les participants trouveront plus ample information sur la session dans le Guide de l'Assemblée et le document "Renseignements additionnels", qui seront remis aux délégations à l'inscription.

Journal

Durant l'Assemblée, les participants trouveront chaque jour dans toutes les salles de réunion et au Service d'inscription et d'information le *Journal* contenant les dernières mises à jour du programme quotidien des réunions ainsi que d'autres informations importantes destinées à faciliter leur participation aux travaux de l'Assemblée.

15. RESULTATS DE L'ASSEMBLEE

Les délégations recevront deux exemplaires de la brochure des *Résultats* de la 127^{ème} Assemblée. En outre, les différentes sections de la Brochure seront accessibles depuis le site Web de l'UIP (<http://www.ipu.org>) deux semaines après la clôture de l'Assemblée, date à laquelle une version électronique du texte intégral des *Résultats* pourra être téléchargée au format PDF. Enfin, les Comptes rendus analytiques des débats de la 127^{ème} Assemblée seront également accessibles depuis le site Web de l'UIP dans les trois mois suivant la clôture de l'Assemblée.

16. INSCRIPTION DES DELEGUES

Les participants sont aimablement priés de respecter strictement la date limite d'inscription fixée au 7 septembre 2012. Tous les délégués sont priés de s'inscrire au moyen du service en ligne mis en place par le Parlement hôte à l'adresse : <http://www.ipu2012uip.ca/registration/>. Grâce aux formulaires d'inscription en ligne, les délégués pourront soumettre les informations pertinentes sur leur venue au Canada (heures d'arrivée et de départ, choix d'hôtel, renseignements figurant dans leur passeport pour accélérer la délivrance des visas, etc.)

En plus de l'inscription en ligne, les secrétaires de délégations sont aimablement priés de bien vouloir remplir le Formulaire pour les délégations ci-joint, qui servira à établir la liste des délégués. Le Formulaire pour les délégations devra être retourné au Secrétariat de l'UIP avant la date limite du 7 septembre :

Union interparlementaire
5, Chemin du Pommier
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex / Genève
Suisse

Téléphone : + 41 22 919 41 50
Fax : + 41 22 919 41 60
Courriel : postbox@mail.ipu.org
Site web : www.ipu.org

17. SEJOUR DES DELEGUES A QUEBEC -

On trouvera dans le document d'informations générales accompagnant l'invitation du Parlement du Canada des renseignements détaillés sur le séjour des délégués à Québec. Des informations complémentaires sont également disponibles sur le site du Parlement hôte à l'adresse : <http://www.ipu2012uip.ca/plan-your-trip>.

Il est conseillé aux délégations de faire leurs **réservations de chambres d'hôtel** en ligne sur : <http://www.ipu2012uip.ca/plan-your-trip/accommodation>. En cas de besoin, des informations peuvent être aisément être obtenues auprès du Secrétariat canadien à l'adresse ci-dessous :

Secrétariat du Parlement hôte de la
127^{ème} Assemblée de l'UIP
Affaires internationales et interparlementaires
Parlement du Canada
Ottawa, Ontario K1A 0A6
Canada

Téléphone : + 1 613 943-5959
Fax : + 1 613 944-7497
Courriel : info@ipu2012uip.ca
Site web : <http://www.ipu2012uip.ca/>

Visas

Les demandes de visa doivent être présentées au Bureau canadien des visas desservant les pays respectifs des délégués avant le 18 septembre 2012, et doivent indiquer clairement que les délégués prendront part à la 127^{ème} Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) et réunions connexes. Les délégations sont invitées à soumettre leurs demandes de visa huit semaines au moins avant cette date-limite. Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du Secrétariat canadien, ainsi que de Citoyenneté et Immigration Canada sur : www.cic.gc.ca.

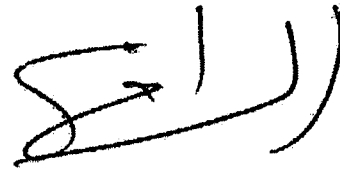
La responsabilité pour toutes questions relatives à l'hébergement des délégations, aux visas et aux voyages incombe exclusivement au Parlement du Canada. Toute communication concernant ces questions devra donc être adressée directement au Parlement hôte.

*
* *

Nous espérons que votre parlement prendra une part active aux travaux de la 127^{ème} Assemblée de l'Union interparlementaire et vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



Anders B. JOHNSON
Secrétaire général
de l'Union interparlementaire



Abdelwahad RADI
Président
de l'Union interparlementaire

UNION INTERPARLEMENTAIRE



INTER-PARLIAMENTARY
UNION

ASSOCIATION DES SECRETAIRES GENERAUX DE PARLEMENT
ASSOCIATION OF SECRETARIES-GENERAL OF PARLIAMENTS

Secrétariat français :

Agathe Le Nahéneq, Assemblée nationale
126, rue de l'Université 75355 Paris 07 SP, France
Tel : +33 (0)1 40 63 66 63 Fax : +33 (0)1 40 63 52 40
e-mail : alenahenec@assemblee-nationale.fr

British secretariat:

Steven Mark, House of Commons
London SW1A 0AA United Kingdom
Tel: (44) 20 7219 3498 Fax: (44) 20 7219 2681
e-mail: marks@parliament.uk

Paris le 16 juillet 2012

Madame, Monsieur le Secrétaire général,

J'ai le plaisir de vous confirmer que l'Association des secrétaires généraux de Parlements (ASGP) se réunira à Québec (Canada), du 22 au 26 octobre 2012, parallèlement à la 127^{ème} session de l'Union interparlementaire. Veuillez vous reporter à la lettre des co-secrétaires pour les détails pratiques concernant la session.

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, un projet d'ordre du jour. L'ordre du jour définitif sera établi au cours de la première séance plénière, qui commencera à 11h le lundi 22 octobre.

J'espère que vous contribuerez à l'un ou plusieurs des deux débats généraux qui ont été proposés pour cette session :

- La gestion des ressources humaines pour une administration parlementaire efficace
- La protection des témoins qui se présentent devant les commissions parlementaires

Le débat sur la gestion des ressources humaines se déroulera à titre expérimental selon de nouvelles modalités, incluant des discussions informelles en petits groupes. Vous trouverez de plus amples précisions à ce sujet dans le projet d'ordre du jour.

De nombreuses communications sont également inscrites à l'ordre du jour, et il paraît peu probable qu'il soit possible d'en inscrire de nouvelles pour cette session.

Veillez également noter qu'une élection devrait se tenir au cours de la session, pour un poste de membre ordinaire du Comité exécutif.

Enfin, une conférence sur la représentation parlementaire, la communication et le rôle des médias, se tiendra le vendredi 26 octobre. Cette conférence est organisée conjointement par l'UIP et l'ASGP, en coopération avec d'autres partenaires. J'espère que vous serez nombreux à participer à cet événement.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir au Canada pour une session que j'espère vivante et enrichissante, bien cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marc Bosc', with a stylized flourish at the end.

M. Marc BOSC
Président de l'ASGP

UNION INTERPARLEMENTAIRE



INTER-PARLIAMENTARY
UNION

ASSOCIATION DES SECRETAIRES GENERAUX DE PARLEMENT
ASSOCIATION OF SECRETARIES-GENERAL OF PARLIAMENTS

Secrétariat français :

Agathe Le Nahéneq, Assemblée nationale
126, rue de l'Université 75355 Paris 07 SP, France
Tel: (33) 1 40 63 66 63 Fax: (33) 1 40 63 52 40
e-mail: alenahenec@assemblee-nationale.fr

British secretariat:

Steven Mark, House of Commons
London SW1A 0AA United Kingdom
Tel: (44) 20 7219 3498 Fax: (44) 20 7219 2681
e-mail: marks@parliament.uk

Paris, le 16 juillet 2012

Madame, Monsieur le Secrétaire général,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la lettre de convocation du président de l'Association des secrétaires généraux de Parlements pour la session qui se tiendra à Québec (Canada), du lundi 22 au vendredi 26 octobre 2012, ainsi que le projet d'ordre du jour. L'ordre du jour définitif sera établi au cours de la première réunion du Comité exécutif, le lundi 22 octobre, et adopté lors de la première séance plénière, dans la matinée du même jour.

Arrivée

Les travaux se dérouleront au Centre de Congrès de la ville de Québec, salle 2000 A, 2^{ème} niveau.

Travaux :

La première réunion de l'Association en séance plénière se tiendra le lundi 22 octobre à 11h. Les autres séances se tiendront à 10h et 14h30. Une excursion sur des sites traditionnels hurons est prévue pour le mardi 23 octobre.

La première réunion des membres du Comité exécutif se tiendra le lundi 22 octobre à 9h30 en salle 2104 A.

L'ordre du jour étant très chargé, il serait difficile d'ajouter de nouvelles communications pour cette session. En outre, il est rappelé aux membres que conformément aux recommandations du Comité exécutif, ils doivent pouvoir présenter leurs communications en une dizaine de minutes au plus, afin de permettre un dialogue et une phase de questions. Les membres doivent également limiter la présentation de leurs contributions aux débats généraux à cinq minutes.

Tous les documents doivent être envoyés en français et en anglais par courriel à l'adresse kvelasco@assemblee-nationale.fr dès que possible, et en tout état de cause avant le vendredi 19 octobre 2012.

Vous pouvez également nous informer dès maintenant, par courriel à la même adresse, si vous souhaitez faire une communication au cours de la session de Quito en mars 2013.

Deleted: 15
Deleted: 13
Deleted: XX
Deleted: 1
Deleted: Beme
Deleted: Suisse
Deleted: 17
Deleted: jeu
Deleted: 0
Deleted: 1
Deleted: 17
Deleted: ,
Deleted: tout comme les travaux de l'UIP, au centre Bernexpo. L'ASGP se réunira au niveau 2, salle de réunion 2.
Formatted: Superscript
Deleted: ¶
Formatted: Indent: Left: 0.37", First line: 0.2"
Deleted: 17
Deleted:
Deleted: : ¶
¶
Lundi à 14h30, mardi à 9h et mercredi à 10h et 14h30¶
¶
Deleted: générale
Deleted: 'après-midi du
Deleted: 18
Deleted: La session sera close à l'issue de la séance de l'après-midi du mercredi 19... ¶
Formatted: Underline
Field Code Changed
Deleted: §
Deleted:
Deleted:
Deleted: avril
Deleted: L'ASGP participera également à...
Formatted: ... ¶
Deleted: La première réunion des ... ¶

.../...

Participation aux travaux

Je vous serais très obligée de bien vouloir m'indiquer, avant la réunion, les changements que vous souhaiteriez voir apparaître dans la liste des membres. Un formulaire d'adhésion à l'Association est également joint à cette lettre, pour les nouveaux membres.

De même, si vous souhaitez vous faire représenter par un autre fonctionnaire de votre Assemblée lors de cette session et conformément au Règlement de l'Association, vous devrez communiquer cette désignation par écrit au président de l'Association. Je vous saurais gré de bien vouloir me mettre en copie. Merci de faxer cet écrit ou de le scanner et de l'envoyer par mail (voir coordonnées ci-dessus).

N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez un renseignement sur la préparation de la session de Québec, ou sur l'activité de l'ASGP en général.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Agathe LE NAHENE
Co-secrétaire

Deleted: Les membres peuvent s'inscrire à la session sur le site Internet de l'ASGP (www.asgp.info) en indiquant leur nom d'utilisateur (qui est leur adresse e-mail) ainsi que le mot de passe générique (asgp2006). Cette option d'inscription se trouve sur la page « Prochaines réunions » du site. ¶

Deleted: Beme

La session sera close à l'issue de la séance de l'après-midi du mercredi 19 octobre.

L'ASGP participera également à une conférence sur les programmes permettant aux parlementaires de renforcer leurs capacités, laquelle se tiendra le jeudi 20 octobre.. Une réception et un dîner de bienvenue sont également prévus le mercredi soir dans le cadre de cette conférence, dont le programme se trouve joint au présent courrier. Pour toute information, ou si vous souhaitez participer à cette conférence, merci de contacter M. Andy Richardson, de l'UIP (postbox@mail.ipu.org).

Indent: Left: 0", First line: 0"

La première réunion des membres du Comité exécutif se tiendra à 9h30 le lundi 17 octobre au centre Bernexpo, Hall 1.2, niveau 1.

Si vous souhaitez présenter une communication au cours de cette session, je vous serais reconnaissante de m'en adresser un exemplaire en français et en anglais par courriel à l'adresse bpabion@assemblee-nationale.fr, le plus rapidement possible et, en toute hypothèse, avant le 10 octobre 2011. Comme l'a précisé M. le Président, si le nombre de communications reçues excède le temps disponible, le Comité exécutif pourra décider de reporter la présentation des communications reçues le plus tardivement à une prochaine session.

Conformément aux recommandations du Comité exécutif, les membres doivent pouvoir présenter leurs communications en une dizaine de minutes au plus, afin de permettre un dialogue et une phase de questions. Les membres doivent également tenter de limiter la présentation de leurs contributions aux débats généraux à environ cinq minutes.

ASSOCIATION DES SECRETAIRES GENERAUX DES PARLEMENTS
ASSOCIATION OF SECRETARIES GENERAL OF PARLIAMENTS

Session d'octobre 2012 – QUÉBEC / October session 2012 – QUEBEC

PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA CONFERENCE
(susceptible de modifications)
DRAFT ORDERS OF THE DAY OF THE CONFERENCE
(subject to change)

Ce projet d'ordre du jour a été préparé par le Président de l'ASGP, sur la base des thèmes proposés lors de la dernière session de Kampala et des communications reçues depuis celle-ci. Il n'a pas été soumis au Comité exécutif ni adopté en séance plénière, et est donc susceptible de modifications.

These draft orders of the day have been devised by the President of the ASGP based on the matters put forward for inclusion at the last meeting in Kampala and proposals for communications received since then. They have not been considered by the Executive Committee or adopted by the Association, and are therefore subject to change.

Lundi 22 octobre / Monday 22 October (matin / morning)

9h30 Réunion du Comité exécutif
9.30 am *Meeting of the Executive Committee*

11h00 Ouverture de la session
11.00 am *Opening of the session*

Ordre du jour de la session
Orders of the day of the Conference

Nouveaux membres
New members

Souhaits de bienvenue et présentation du système parlementaire du Canada, par Mme Audrey O'BRIEN, Greffière de la Chambre des Communes, et M. Gary W. O'BRIEN, Greffier du Sénat du Canada

Welcome and presentation on the Canadian parliamentary system by Ms Audrey O'BRIEN, Clerk of the House of Commons and Mr Gary W. O'BRIEN, Clerk of the Senate of Canada

Communication de M. Hugo HONDEQUIN, Secrétaire général du Sénat belge : « La situation du Parlement dans l'hypothèse d'une crise politique de longue durée »

Communication by Mr Hugo HONDEQUIN, Secretary General of the Belgian Senate: "The situation of a Parliament during a long-lasting political crisis"

Lundi 22 octobre / Monday 22 October (après-midi / afternoon)

- 14h30** Communication de M. Alphonse K. NOMBRÉ, Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Burkina Faso : « La communication parlementaire : l'exemple du Burkina Faso »
2.30 pm *Communication by Mr Alphonse K. NOMBRÉ, Secretary General of the National Assembly of Burkina Faso: "Parliamentary communication: the example of Burkina Faso"*

Communication de M. Rogerio Ventura TEIXEIRA, Directeur Général de la Chambre des Députés du Brésil : « Parlement ouvert : l'expérience de la Chambre des Députés du Brésil »
Communication by Mr Rogerio Ventura TEIXEIRA, Director General of the Chamber of Deputies of Brazil: "Open Parliament: the experience of the Brazilian Chamber of Deputies"

Communication de M. İrfan NEZİROĞLU, Secrétaire général de la Grande Assemblée nationale de Turquie : « Les relations diplomatiques de la Grande Assemblée nationale de Turquie et le renforcement de la coopération interparlementaire »
Communication by Mr İrfan NEZİROĞLU, Secretary General of the Grand National Assembly of Turkey: "Foreign Relations of the Grand National Assembly of Turkey and Strengthening Inter-parliamentary Cooperation"

Communication de M. Geert Jan A. HAMILTON, Greffier du Sénat des Etats généraux des Pays-Bas : « La diplomatie parlementaire »
Communication by Mr Geert Jan A. HAMILTON, Clerk of the Senate of the States General of the Netherlands: "Parliamentary diplomacy"

Mardi 23 octobre / Tuesday 23 October

Excursion au site traditionnel Huron
Excursion to traditional Huron site

Mercredi 24 octobre / Wednesday 24 October (matin / morning)

9h30 Réunion du Comité exécutif
9.30 am *Meeting of the Executive Committee*

10h00 Présentation sur les récentes activités de l'Union Interparlementaire
10.00 am *Presentation on recent developments in the Inter-Parliamentary Union*

Communication de Mme Kathrin FLOSSING, Secrétaire générale du Riksdag de Suède : « Feuille de route 2014 : travail continu pour développer l'administration du Riksdag »
Communication by Ms Kathrin FLOSSING, Secretary General of the Swedish Riksdag: "Roadmap 2014: ongoing work to develop the Riksdag Administration"

11h00 Heure limite de dépôt des candidatures pour l'élection destinée à pourvoir un poste au Comité exécutif (membre ordinaire)
11.00 am *Deadline for nominations for one vacant post on the Executive Committee (ordinary member)*

11h15 Groupes informels de discussion pour préparer un débat général : Gestion des ressources humaines pour une administration parlementaire efficace
 Groupe 1 : Le recrutement
 Groupe 2 : Les plans de carrière et de succession
11.15 am *Informal discussion groups to prepare for a general debate: Personnel management for effective parliamentary services*
 Group 1: Recruitment of parliamentary staff
 Group 2: Career and succession planning for parliamentary staff

Mot sur le débat général : Ce débat se déroulera selon un format expérimental : il débutera avec des discussions informelles sur deux thèmes liés au sujet principal (voir *supra*), en quatre groupes : l'un en anglais, l'autre en français, sur chacun des deux thèmes. Chaque groupe se composera librement, et désignera un rapporteur. Les discussions informelles dureront environ 90 minutes. Les quatre rapporteurs présenteront les conclusions de leur groupe en plénière à l'issue de ces discussions, au cours d'un débat général. L'ensemble des membres pourront ensuite intervenir et poser des questions.

L'objectif de ce débat est d'explorer les diverses modalités de recrutement, de fidélisation du personnel et de gestion des carrières et des successions dans l'administration parlementaire. Les deux premiers groupes se concentreront sur l'aspect suivant : quel est le parcours-type des membres de votre personnel avant d'intégrer votre administration et comment sont-ils recrutés ? Dans quelle mesure la sélection s'opère-t-elle sur des critères objectifs de compétence ou d'expérience, et dans quelle mesure des facteurs politiques ou autres interviennent-ils ? Les deux autres groupes tenteront de répondre aux questions suivantes : comment l'administration parlementaire reconnaît et récompense-t-elle les individus les plus talentueux ou méritants ? Comment s'assure-t-elle que les postes-clé seront occupés par les personnes les plus à même de les occuper ?

13/07/2012 Les séances du matin se termineront avant 12h30. Celles de l'après-midi se termineront avant 17h30, sauf mardi, vendredi
Morning meetings will end by 12.30 pm. Afternoon meetings will end by 5.30 pm. (Except for Tuesday and Friday)

Note on the general debate: This debate will follow an experimental format, beginning with informal discussions on two related subjects (as set out on the orders of the day), in four groups: one in English and one in French for each of the subjects. Each of the groups will be self-selecting, and will appoint its own rapporteur. The informal discussions will last for around 90 minutes. The four rapporteurs will report back to the plenary during a general debate later on the same day, before the debate is opened to the floor.

The purpose of this debate is to explore how different parliaments approach recruitment, retention and succession planning within their parliamentary services. The first two groups will focus on the following issues: What is the background of parliamentary staff and how are they chosen? To what extent is their selection objectively assessed against competence or experience-based criteria, and to what extent is it influenced by political or other factors? The second two groups will try to answer the following questions : How do parliamentary services recognize and reward capable and talented individuals? How do they ensure that key roles are filled by people who can fulfil them well?

Mercredi 24 octobre / Wednesday 24 October (après-midi / afternoon)

- 14h30** Débat général : La gestion des ressources humaines pour une administration parlementaire efficace
- 2.30 pm** *General debate: Personnel management for effective parliamentary services*
 Conduite du débat : M. Marc BOSC, Président de l'ASGP, Greffier adjoint de la Chambre des communes du Canada
 Moderator: Mr Marc BOSC, President of the ASGP, Deputy Clerk of the House of Commons of Canada

- 16h00** Election destinée à pourvoir un poste de membre du Comité exécutif
- 4.00 pm** *Election of one ordinary member of the Executive Committee*

Communication de M. David NATZLER, Greffier adjoint de la Chambre des Communes, et de M. Rhodri WALTERS, Greffier à la lecture à la Chambre des Lords du Royaume-Uni : « Les relations entre les deux chambres du Parlement »

Communication by Mr David NATZLER, Clerk Assistant in the House of Commons, and Dr Rhodri WALTERS, Reading Clerk in the House of Lords of the United Kingdom: "Relations between the two Houses of Parliament"

Communication de M. David BYAZA-SANDA LUTALA, Secrétaire général du Sénat de la République démocratique du Congo : « Des structures relais entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif »

Communication by Mr David BYAZA-SANDA LUTALA, Secretary General of the Senate of Democratic Republic of Congo: "Connecting structures between the legislative and executive branches"

13/07/2012 Les séances du matin se termineront avant 12h30. Celles de l'après-midi se termineront avant 17h30, sauf mardi, vendredi
Morning meetings will end by 12.30 pm. Afternoon meetings will end by 5.30 pm.(Except for Tuesday and Friday)

Jeudi 25 octobre / Thursday 25 October (matin / morning)

- 9h30 Réunion du Comité exécutif
 9.30 am Meeting of the Executive Committee
- 10h00 Débat général: La protection des témoins qui se présentent devant les commissions parlementaires
 10.00 am General debate: The protection of witnesses who appear before parliamentary committees
- Conduite du débat : Mme Doris Katai Katebe MWINGA, Vice-présidente de l'ASGP, Greffière de l'Assemblée nationale de Zambie
 Moderator: Ms Doris Katai Katebe MWINGA, Vice-President of the ASGP, Clerk of the National Assembly of Zambia

Mot sur le débat général: L'objet de ce débat est d'établir dans quelle mesure les Parlements et les autres autorités sont en mesure d'assurer la protection des personnes qui délivrent des témoignages aux commissions parlementaires. Dans votre Parlement, les fonctionnaires et employés des organisations dans lesquelles l'Etat a des intérêts sont-ils libres d'apporter des témoignages aux commissions sans crainte de représailles? Le Parlement a-t-il des moyens de protection des témoins en dehors de ses murs? Quel rôle les medias peuvent-ils jouer dans la protection de ces témoins? Les instruments de sanction dont dispose éventuellement le Parlement sont-ils adéquats?

Note on the general debate: The purpose of this debate is to explore how effectively Parliaments and other authorities are able to protect those who give information to parliamentary committees. In your Parliament, are public servants and employees of organizations in which Government has an interest free to give evidence to parliamentary committees without fear of reprisals? Is Parliament able to protect witnesses outside the precincts of Parliament? What role can the media play in protecting witnesses who give evidence before committees? How adequate are the sanctions available to Parliament?

Communication de M. Philippe SCHWAB, Secrétaire général du Conseil des Etats et Secrétaire général adjoint de l'Assemblée fédérale de Suisse: « Le rôle du Parlement dans le contrôle d'efficacité des politiques publiques »

Communication by Mr Philippe SCHWAB, Secretary General of the Council of States and Deputy Secretary General of the Federal Assembly of Switzerland: "Role of Parliament in monitoring the effectiveness of public policy"

Communication de M Damir DAVIDOVIC, Secrétaire général du Parlement du Monténégro : « Impliquer la société civile dans le processus législatif et de contrôle »

Communication by Mr Damir DAVIDOVIC, Secretary General of the Parliament of Montenegro: "Involving civil society in the legislative and scrutiny process"

13/07/2012 Les séances du matin se termineront avant 12h30. Celles de l'après-midi se termineront avant 17h30, sauf mardi, vendredi
 Morning meetings will end by 12.30 pm. Afternoon meetings will end by 5.30 pm.(Except for Tuesday and Friday)

Jeudi 25 octobre / Thursday 25 October (après-midi / afternoon)

- 14h30** Communication de M. Vladimir SVINAREV, Secrétaire général du Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie : « La coopération entre les services administratifs des Parlements nationaux et régionaux »
- 2.30 pm** *Communication by Mr. Vladimir SVINAREV, Secretary General of the Council of the Federation of the Federal Assembly of the Russian Federation: "Co-operation between the administrations of national and regional parliaments"*

Communication de M. Mohamed Kamal MANSURA, Secrétaire général de l'Assemblée nationale d'Afrique du Sud : « Améliorer le contrôle parlementaire »

Communication by Mr Mohamed Kamal MANSURA, Secretary to the National Assembly of South Africa: "Enhancing Parliamentary Oversight"

Questions administratives et financières

Administrative and financial questions

Présentation de M. Andrés SEGOVIA SALCEDO, Secrétaire général de l'Assemblée Nationale d'Equateur, sur l'organisation de la prochaine session (Quito, mars 2013)

Presentation by Dr Andrés SEGOVIA SALCEDO, Secretary General of the National Assembly of Ecuador, on the organisation of the next meeting (Quito, March 2013)

Examen du projet d'ordre du jour de la prochaine session (Quito, March 2013)

Examination of the draft agenda for the next meeting (Quito, March 2013)

Clôture / Closure

Vendredi 26 octobre / Friday 26 October

- 9h00** Conférence sur la représentation parlementaire et la communication, et sur le rôle des médias sociaux - organisée conjointement par l'UIP et l'ASGP, en partenariat avec la Section IFLA des Services de bibliothèque et de recherche parlementaires et le Centre mondial pour les TIC au Parlement (voir documents ci-joints)
- 9.00 am** *Conference on parliamentary representation and communication, and the role of social media – organized jointly with the IPU, in partnership with the IFLA section on Parliamentary Libraries and Research Services, and the Global Centre for ICT in Parliament (see separate papers)*
- 16h30** Fin de la conférence
- 4.30 pm** *End of conference*

13/07/2012 Les séances du matin se termineront avant 12h30. Celles de l'après-midi se termineront avant 17h30, sauf mardi, vendredi
Morning meetings will end by 12.30 pm. Afternoon meetings will end by 5.30 pm. (Except for Tuesday and Friday)



ASGP
ASSOCIATION OF SECRETARIES
GENERAL OF PARLIAMENTS



Conférence conjointe UIP-ASGP, en partenariat avec la Section IFLA des Services de bibliothèque et de recherche parlementaires et le Centre mondial pour les TIC au Parlement¹

Représentation parlementaire et communication, et le rôle des médias sociaux

26 octobre 2012

Québec (Canada)

Ordre du jour provisoire

Projet au 12 juin 2012

09.00-09.30	Ouverture de la Conférence
09.30-10.30	Discussion : Médias sociaux et parlementaires : quels sont les risques et quels sont les avantages en matière de représentation ? Dialogue entre parlementaires qui se servent des médias sociaux et parlementaires qui ne le font pas. • Quels enseignements les parlementaires ont-ils tirés de la communication avec les citoyens à travers les médias sociaux ? • Quelle suite les parlementaires donnent-ils dans leur travail parlementaire aux suggestions qu'ils reçoivent à travers les médias sociaux ? • Les parlementaires doivent-ils être autorisés à se servir des médias sociaux dans les séances plénières et dans les réunions de commission ? A partir de cette discussion, nous nous efforcerons de dresser un inventaire des avantages et des risques pour les parlementaires.
10.30-11.30	Atelier : comment se servir des médias sociaux Atelier pratique où les participants apprendront à diffuser des messages sur les blogs, Facebook, Twitter, etc., et s'entraîneront, par des jeux de rôle, à traiter commentaires positifs et commentaires négatifs.
11.30-13.00	Discussion : Médias sociaux et citoyens : les parlements sont-ils prêts ? Une nouvelle génération se profile pour qui les médias sociaux font partie intégrante de la vie quotidienne. Les parlements sont-ils préparés à ce type d'interaction avec ces citoyens ?

¹ Le Centre mondial pour les TIC au Parlement est une initiative conjointe de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union interparlementaire lancée à l'occasion du Sommet mondial sur la société de l'information (www.ictparliament.org).

	Comment les parlements peuvent-ils se montrer actifs et réactifs institutionnellement sans devenir partiaux politiquement ? Comment l'administration parlementaire peut-elle créer une « voix » institutionnelle du Parlement sur les réseaux sociaux, sans s'écarter du rôle qui est le sien ? Qu'est-ce que les parlements ont fait pour se servir des sites Web et des médias sociaux comme moyen d'associer le public aux travaux parlementaires ? Qu'est-ce que cette expérience nous enseigne sur les avantages et les risques qu'engendre le fait de recevoir des commentaires structurés du public ? Dans quelle mesure la convergence des différents modes de communication facilite-t-elle le travail de représentation des parlementaires ?
13.00-14.00	Déjeuner
14.00-15.00	Forum de l'innovation : comment les parlements se servent-ils des sites web et des médias sociaux pour la participation Démonstrations interactives d'utilisations novatrices des médias sociaux par les parlements
15.00-16.00	Discussion : Lignes directrices/question clés sur les parlements et les médias sociaux Cette dernière séance permettra aux participants d'examiner et d'amender un projet de lignes directrices et/ou de questions clés sur l'utilisation des médias sociaux au sein des parlements.
16.00-16.30	Clôture de la Conférence

UNION INTERPARLEMENTAIRE



INTER-PARLIAMENTARY UNION

5, CHEMIN DU POMMIER
CASE POSTALE 330
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50
FAX (41.22) 919 41 60
E-MAIL postbox@mail.ipu.org
ADR. TELEG. INTERPARLEMENT GENEVE

Genève, le 21 juin 2012

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

J'ai le plaisir d'inviter votre parlement à assister à l'édition 2012 de la Conférence conjointe UIP-ASGP. Organisée en partenariat avec la Section IFLA des services de bibliothèque et de recherche parlementaires et le Centre mondial pour les TIC au Parlement, elle se déroulera à Québec (Canada), le 26 octobre, à la faveur de la 127^{ème} Assemblée de l'UIP.

Cette conférence aura pour thème *Représentation parlementaire et communication, et le rôle des médias sociaux*. Elle permettra aux parlementaires, Secrétaires généraux et administrateurs parlementaires de débattre de leur capacité d'utilisation des médias sociaux pour communiquer avec les citoyens. Au-delà des échanges habituels sur les bonnes pratiques et autres enseignements, cette conférence sera aussi l'occasion pour les participants d'utiliser les médias sociaux et de dialoguer avec des parlements à la pointe dans ce domaine.

Un projet de lignes directrices/questions clés leur sera soumis pour examen et modification, l'objectif étant de guider les parlements dans l'utilisation des médias sociaux. Ce document sera envoyé à tous les parlements avant la Conférence.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour, ainsi qu'une note d'information générale et un formulaire d'inscription. Tous ces documents figurent également sur le site web de l'UIP, à l'adresse suivante : <http://www.ipu.org/splz-f/asgp12.htm>.

J'espère que votre parlement pourra prendre part à cette rencontre. Dans cette optique et dans l'attente de connaître le nom des délégués qui y participeront, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, les assurances de ma haute considération.

Anders B. Johnsson
Secrétaire général



ASGP
ASSOCIATION OF SECRETARIES
GENERAL OF PARLIAMENTS



Conférence conjointe UIP-ASGP, en partenariat avec la Section IFLA des Services de bibliothèque et de recherche parlementaires et le Centre mondial pour les TIC au Parlement¹

Représentation parlementaire et communication, et le rôle des médias sociaux

26 octobre 2012

Québec (Canada)

Note explicative

L'utilisation des médias sociaux prend une ampleur de plus en plus grande, notamment, mais pas uniquement, chez les jeunes. Les parlementaires ont de plus en plus recours à ces mêmes réseaux sociaux pour informer leurs électeurs. L'institution parlementaire est, elle aussi, incitée à se servir de ces modes de communication pour être en phase avec l'évolution de la société. L'aptitude ou non à utiliser judicieusement ces outils a une incidence, positive ou négative, sur le rôle de représentation des parlements.

Dans les pays où les médias sociaux ne sont pas très répandus, on observe d'autres évolutions technologiques au Parlement, notamment l'utilisation des messages sms. Il sera donc aussi question à la Conférence de l'emploi novateur de ces outils, dans la mesure où ils servent les mêmes objectifs de représentation et de communication.

Les parlementaires et l'institution parlementaire ne font pas la même utilisation des médias sociaux et n'en attendent pas non plus la même chose. Si, globalement, les utilisations politiques et institutionnelles sont bien différenciées, ce n'est pas toujours le cas, ce qui crée des résultats politiques inattendus.

- Les parlementaires s'efforcent de nouer une relation avec leurs électeurs et d'exprimer leurs idées politiques. Pour eux, les médias sociaux présentent des avantages mais ils comportent aussi des risques, notamment pour leur réputation et leur image. Pour beaucoup, il s'agit d'un bond technologique dans l'inconnu, qui peut être délicat, voire déstabilisant. Il n'est pas impossible que beaucoup de parlementaires attendent de l'administration parlementaire qu'elle leur permette d'insérer des documents parlementaires (enregistrements vidéo de leurs discours au Parlement, documents législatifs, etc.) sur leurs pages sociales ou leurs sites web.
- De son côté, l'institution parlementaire communique des informations non partisans sur son travail, le but étant d'informer les citoyens et de les associer à son activité. Le caractère interactif des médias sociaux oblige le Parlement à trouver un ton politique neutre pour faire entendre sa voix.
- En outre, les parlements commencent à vouloir utiliser les médias sociaux pour écouter les citoyens et leur répondre. Il peut en effet leur être utile d'interroger l'opinion publique sur certaines questions ou de la faire entrer dans le processus législatif.

¹ Le Centre mondial pour les TIC au Parlement est une initiative conjointe de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union interparlementaire lancée à l'occasion du Sommet mondial sur la société de l'information (www.ictparliament.org).

- Enfin, les groupes de la société civile ont de plus en plus souvent recours aux médias sociaux pour mobiliser l'opinion sur certains sujets et prôner des réformes, une situation à laquelle les parlements doivent s'adapter pour pouvoir mettre cette contribution à profit.

Les médias sociaux présentent un certain nombre de difficultés d'ordre administratif pour le Parlement, telles que l'élaboration de règles d'utilisation, l'affectation de moyens et la définition des responsabilités. L'emploi de médias sociaux dans le cadre d'une stratégie de communication en ligne soulève aussi des questions sur la diffusion des informations selon qu'elles sont publiques ou à usage restreint et sur leur association avec d'autres supports, tels que documents vidéo, sms, sites web, blogs et e-mails.

Dans ce domaine nouveau qu'est l'interaction en ligne entre citoyens et institutions de représentation, il n'y a pas ou peu d'informations pratiques ou de données d'expérience sur lesquelles s'appuyer. C'est donc à cela que la Conférence devra remédier, pour une représentation et une communication efficaces.

Objectif et résultats

Pour les parlementaires et l'administration parlementaire, l'emploi des médias sociaux en est encore au stade expérimental. L'objectif de la Conférence est donc de leur permettre de dialoguer sur les avantages et les écueils des médias sociaux, et de contribuer ainsi à optimiser l'utilisation des médias sociaux dans les parlements.

La Conférence associera des débats de réflexion à des démonstrations des différentes utilisations des médias sociaux par les parlementaires et l'institution parlementaire. Elle s'appuiera sur le *Rapport parlementaire mondial* (www.ipu.org/gpr) sur l'évolution des relations entre parlement et citoyens publié récemment, ainsi que sur le travail réalisé par le Centre mondial pour les TIC au Parlement et, en particulier, sur les conclusions des précédentes Conférences mondiales sur l'e-Parlement ainsi que sur les Rapports mondiaux sur l'e-Parlement.

A l'issue de cette rencontre, un document définira les principes élémentaires d'utilisation des médias sociaux par les parlements et/ou les questions centrales auxquelles ces derniers devront répondre pour déterminer ou renforcer leurs politiques relatives aux médias sociaux. Ce document servira aux administrations parlementaires (Secrétariats généraux, services de la communication, bibliothèques, services documentaires et services TIC). Il sera un cadre de référence des plus avancés pour les parlements qui ont déjà recours aux médias sociaux, et il dispensera des indications pratiques aux parlements encore novices dans ce domaine.

Ce document sera préalablement établi par un groupe de travail d'experts, puis soumis aux participants. A l'issue de la Conférence, il sera envoyé à l'UIP et/ou à l'ASGP pour examen et, éventuellement, pour adoption.

La troisième Commission permanente de l'UIP, qui traite de la démocratie et des droits de l'homme, a adopté, à la 126^{ème} Assemblée, un thème d'étude intitulé « Le recours à divers médias, y compris les médias sociaux, pour accroître la participation des citoyens et améliorer la démocratie ». Elle débattera sur ce thème à Québec et adoptera une résolution en Equateur, en avril 2013. La Conférence UIP-ASGP et le débat de la troisième Commission permanente de l'UIP devraient donc se compléter de manière intéressante.

Participants

La Conférence s'adresse aux parlementaires, aux Secrétaires généraux et au personnel des parlements intervenant dans l'utilisation des médias sociaux. Etant donné le caractère multiforme des médias sociaux, la réunion pourrait intéresser des spécialistes de la communication, des technologies de l'information, les administrateurs de sites web ainsi que les bibliothécaires et documentalistes.

Habituellement, cette conférence rassemble entre 80 et 150 participants. Sachant qu'elle se déroule cette année durant l'Assemblée de l'UIP, il se peut qu'un grand nombre de parlementaires y prennent part.

Organisation de la Conférence

La Conférence sera organisée conjointement par l'UIP et l'ASGP, en partenariat avec le Centre mondial pour les TIC au Parlement et la Section IFLA des services de bibliothèque et de recherche parlementaires.

Elle se tiendra le vendredi 26 octobre, dernier jour de la 127^{ème} Assemblée de l'UIP et de la réunion de l'ASGP, à Québec (Canada).

L'interprétation sera assurée en anglais, espagnol et français.